



# Société de Prévoyance Mutualiste

Assurance décès des employés de la Banque de France et de leurs familles

Paris, le 15 février 2023

Madame, Monsieur, cher(e) Administrateur (trice),

Le prochain Conseil d'Administration de la S.P.M se tiendra le jeudi 9 mars 2023 de **9h00 à 13h00** dans les locaux de la Banque de France au **5 rue de la Banque, salle de réunion, 75002 PARIS.**

Il sera suivi d'un déjeuner.

- 1) Approbation du PV du Conseil du 18 octobre 2022
- 2) Comptes 2022
  1. Arrêté des comptes 2022 par le Conseil et approbation des rapports suivants
    - a. Rapport de présentation des comptes annuels
    - b. Rapport de solvabilité
    - c. Rapport de gestion
  2. Proposition d'affecter le résultat déficitaire sur le compte « provisions réservées » à la prochaine Assemblée Générale
- 3) Rapports non financiers à approuver
  1. Comité d'Audit : Approbation du rapport 2022.
  2. Rapport TRACFIN. Pour mémoire, il n'y a eu aucune déclaration de faite.
  3. Aucun dossier en déshérence en 2022.
- 4) Vie de la Mutuelle
  1. Point sur les comptes GESCCO non migrés
  2. Point sur les retours sur la nouvelle grille tarifaire
- 5) Modifications à apporter aux statuts et aux montants des cotisations et prestations pour l'année 2024 présentés à la prochaine Assemblée Générale,

Aucun changement prévu.

- 6) Préparation et dates de l'Assemblée Générale 2023
  1. Liste des candidats aux postes d'Administrateurs. Les Administrateurs sortants peuvent se représenter.

2. Liste des questions à poser :
  - d. Approuvez-vous la reconduction de l'objet de la mutuelle défini à l'article 3 des statuts « la mutuelle a pour objet l'assurance temporaire décès annuelle » ?
  - e. Approuvez-vous le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 juin 2022 ?
  - f. Approuvez-vous les comptes annuels présentés par le Conseil d'Administration et les documents, états et tableaux, qui s'y rattachent ?
  - g. Approuvez-vous que le résultat de l'exercice soit affecté sur le poste « provisions réservées » ?
  - h. Approuvez-vous les rapports du Commissaire aux Comptes ?
  - i. Approuvez-vous les modifications des statuts proposées ?
3. Les deux dates proposées sont les 22 juin et 6 juillet 2023 (cette dernière date au cas où le quorum ne serait pas atteint à la première).

7) Point financier

1. Intervention du Trésorier Général
2. Comité Financier

8) Questions diverses

1. Formation des administrateurs
2. Point sur la composition du Conseil et l'évolution de la gouvernance
3. Autres

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Madame, Monsieur et Cher(e) Administrateur (trice) à l'expression de mes sentiments respectueux et mutualistes.

Le 15 février 2023

**Le Président,**

*Yves LO IACONO*

Nous vous rappelons que les personnes indisponibles ont la possibilité de donner mandat à l'Administrateur de leur choix, sachant qu'un administrateur présent ne peut avoir plus d'un mandat.

**Les documents pour ce Conseil d'Administration seront mis sur le site web dans l'espace Administrateurs.**